

Bahnhöfe (dazu gehört auch Hergiswil) auch für eilige Stückgüter im Rahmen des «Cargo Rapid»-Dienstes geöffnet. Die Kunden dieses Bahnhofes sollten deshalb aus der Neuordnung keine gewichtigen Nachteile auf sich nehmen müssen. Sie werden dagegen vom breiteren Angebot der Bahnen profitieren können.

Abstimmung – Vote

Für den Antrag auf Diskussion 51 Stimmen
Dagegen 41 Stimmen

83.019

Recht auf Leben. Volksinitiative
Initiative populaire «pour le droit à la vie»

Siehe Seite 613 hiervor – Voir page 613 ci-devant

Beschluss des Ständerates vom 22. Juni 1984
Décision du Conseil des Etats du 22 juin 1984

Schlussabstimmung – Vote final

Für Annahme des Beschlussentwurfes 98 Stimmen
Dagegen 49 Stimmen

An den Bundesrat – Au Conseil fédéral

83.059

Entschädigung der Opfer von Gewaltverbrechen.
Volksinitiative
Indemnisation des victimes d'actes
de violence criminels. Initiative populaire

Siehe Seite 253 hiervor – Voir page 253 ci-devant

Beschluss des Ständerates vom 6. Juni 1984
Décision du Conseil des Etats du 6 juin 1984

Schlussabstimmung – Vote final

Für Annahme des Beschlussentwurfes 155 Stimmen
Dagegen 7 Stimmen

An den Ständerat – Au Conseil des Etats

83.018

Militärorganisation Revision
Organisation militaire. Révision

Siehe Seite 692 hiervor – Voir page 692 ci-devant

Beschluss des Ständerates vom 6. Juni 1984
Décision du Conseil des Etats du 6 juin 1984

Schlussabstimmung – Vote final

Für Annahme des Gesetzentwurfes 131 Stimmen
Dagegen 11 Stimmen

An den Ständerat – Au Conseil des Etats

83.069

ASUAG.
Veräusserung der Bundesbeteiligung
ASUAG. Aliénation
de la participation de la Confédération

Siehe Seite 630 hiervor – Voir page 630 ci-devant

Beschluss des Ständerates vom 22. Juni 1984
Décision du Conseil des Etats du 22 juin 1984

Schlussabstimmung – Vote final

Für Annahme des Beschlussentwurfes 157 Stimmen
(Einstimmigkeit)

An den Bundesrat – Au Conseil fédéral

Le président: Nous arrivons ainsi à la fin de notre ordre du jour. En ce dernier jour de la session, nous devons prendre congé de deux fidèles collaboratrices de notre Parlement. Il s'agit de Mesdames Paula Aeschbach et Claire Widmer, sténographes parlementaires. Ces deux dames ont enregistré les délibérations des conseils avec beaucoup de soin et de précision, cela durant 35 ans pour Mme Aeschbach et 25 ans pour Mme Widmer. Avec compétence et sûreté dans le style, elles se sont constamment efforcées d'améliorer nos discours, dont certains passages étaient parfois peu clairs. *(Rires)* Leurs initiales sur les manuscrits qui nous étaient soumis constituaient la garantie d'un travail bien fait. Ces textes serviront de modèle à l'avenir. Au nom de notre conseil et en mon nom personnel, je tiens à remercier ces deux collaboratrices des précieux services qu'elles nous ont rendus et je forme pour elles tous nos vœux de bonheur et de santé au seuil d'une retraite que je leur souhaite bien remplie. *(Applaudissements)*

Permettez-moi de faire encore un commentaire à la fin de cette session. Je crois que, depuis onze ans que je siége dans ce Conseil national, c'est la première fois qu'une session se termine avec un tel retard sur notre programme. Nous avons dû renvoyer à une session ultérieure les comptes des Chemins de fer fédéraux et leur rapport de gestion. J'en suis désolé pour les CFF et pour M. le président de la Confédération. Nous avons dû renvoyer une motion du Conseil des Etats concernant le trafic des poids lourds dans le canton d'Uri. J'en suis désolé pour nos collègues du Conseil des Etats et nos collègues uranais. Nous avons dû renvoyer la loi sur le subventionnement des écoles de service social. Nous avons dû renvoyer l'initiative parlementaire sur la double pénalisation en cas de trafic de stupéfiants. Nous avons dû renvoyer les crédits sur les ouvrages militaires et j'en suis désolé pour M. Delamuraz, conseiller fédéral. Nous avons dû renvoyer les garanties aux constitutions cantonales et la modification de la loi sur la nationalité suisse ce que je regrette tout particulièrement. J'en suis navré pour la partie féminine de notre population, qui attend cette loi avec impatience. Enfin, nous avons dû renvoyer ou renoncer à introduire dans notre ordre du jour, malgré les demandes pressantes du Conseil fédéral, les mesures de soutien à l'économie, première moitié.

Tout cela représente 23 à 24 heures de séance, c'est-à-dire plus d'une semaine de session, et cela sans parler des interventions personnelles. Nous en avons traité 39 alors qu'il en a été déposé 47.

D'où vient ce retard? Je pense qu'il serait un peu trop facile de dire qu'il est dû uniquement à la multiplication des appels nominaux puisque cela ne nous a fait perdre que deux ou trois heures. Il est dû en grande partie à un certain déluge oratoire, notamment lors du débat sur les Grandes lignes de la politique gouvernementale et sur les mesures d'économie

Recht auf Leben. Volksinitiative

Initiative populaire «pour le droit à la vie»

In	Amtliches Bulletin der Bundesversammlung
Dans	Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale
In	Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale
Jahr	1984
Année	
Anno	
Band	III
Volume	
Volume	
Session	Sommersession
Session	Session d'été
Sessione	Sessione estiva
Rat	Nationalrat
Conseil	Conseil national
Consiglio	Consiglio nazionale
Sitzung	15
Séance	
Seduta	
Geschäftsnummer	83.019
Numéro d'objet	
Numero dell'oggetto	
Datum	22.06.1984 - 08:00
Date	
Data	
Seite	1010-1010
Page	
Pagina	
Ref. No	20 012 585

Dieses Dokument wurde digitalisiert durch den Dienst für das Amtliche Bulletin der Bundesversammlung.
Ce document a été numérisé par le Service du Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale.
Questo documento è stato digitalizzato dal Servizio del Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale.